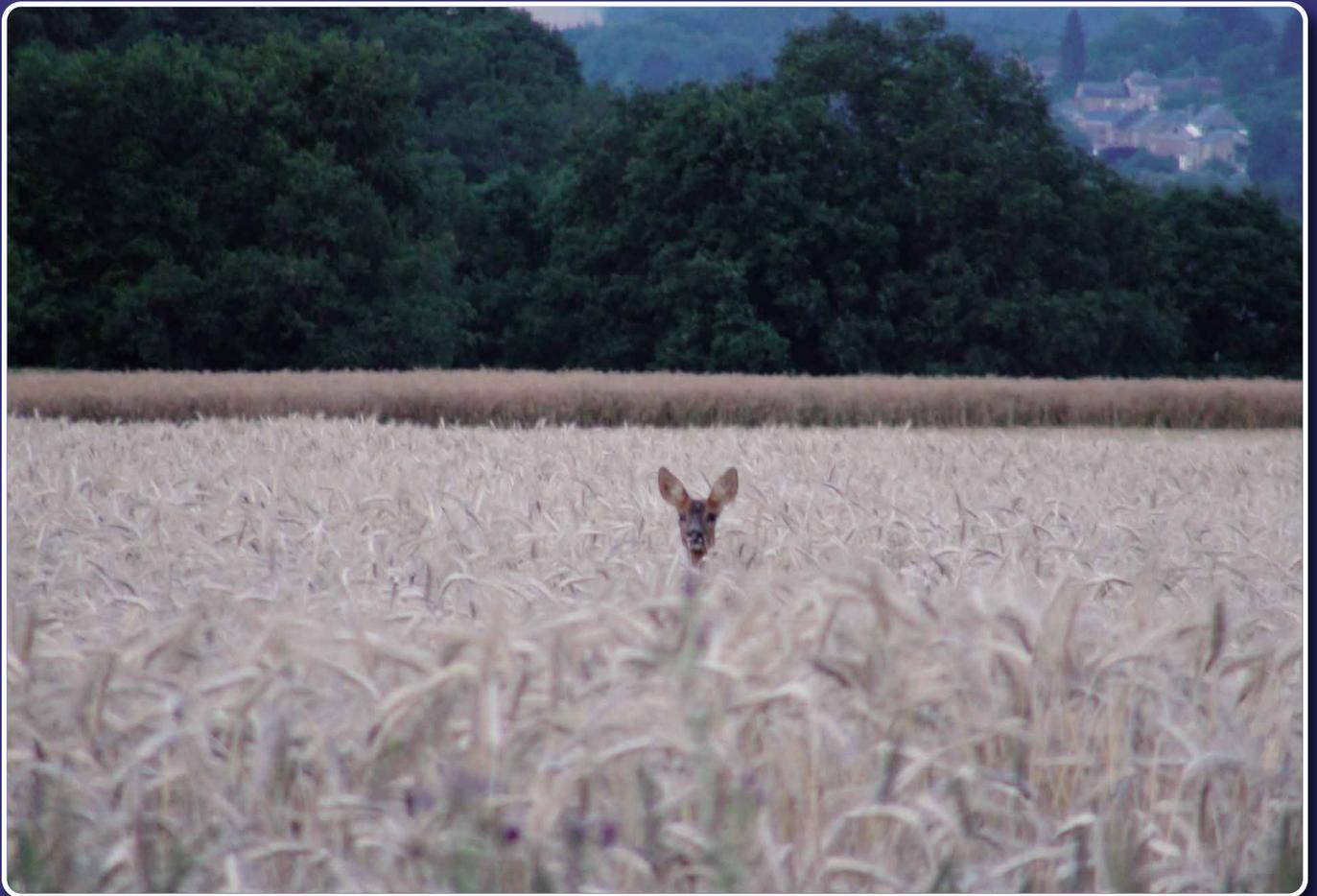




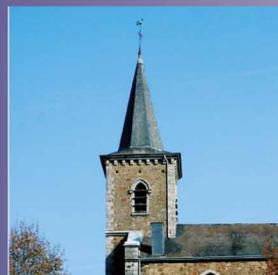
TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel Octobre 2011 - n° 134



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



Outils
Gruslin sprl

**Matériels - Outillages de jardin
et Forestier - Remorques**



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be

Savoir faire

Qualité

Sérieux

A votre service



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles S.P.R.L.

www.toutfaire.be/gilles/

Rue de l'Abattoir, 28 • 5580 ROCHEFORT

Tél. : 084/244.901 • Fax : 084/ 21 25 71

e-mail : info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

Regifo
Edition

**NOUS RECHERCHONS
DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
INDÉPENDANTS (H/F)**

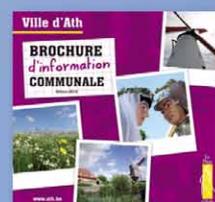
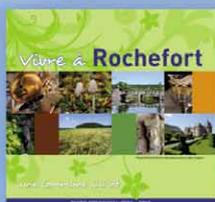
Contact: sprl REGIFO Edition

071 /74 01 37 • info@regifo.be • de 8h30 à 17h30

Regifo
Edition sprl

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat
avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale



Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services?
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute: par téléphone: **071/74 01 37** ou par mail: info@regifo.be

www.regifo.be



Éditorial

Quid de notre activité économique ?

Je vous propose quelques moments didactiques : l'activité économique d'un pays, d'une région, d'une commune se partage en différents secteurs primaire, secondaire, tertiaire qui sont plus ou moins représentés selon la spécificité de l'endroit qu'il soit plus rural, plus industriel...

Il m'a paru intéressant de vous dresser un tableau succinct des activités qui dynamisent notre commune (plus de détails sont fournis dans la brochure : Bienvenue à Tellin, disponible à l'administration communale). Bien sûr, il faut tenir compte du fait que celles-ci sont parfois exercées à titre de loisirs et non en tant que professionnel.

Le secteur primaire représente toutes les activités qui exploitent le sol et le sous-sol.

En observant les statistiques au point de vue agricole, je déplore que le nombre de fermiers au cours des dernières années a diminué mais il en reste une poignée qui s'accroche et qui innove.

La chasse est importante au niveau de la commune car elle constitue une de nos sources de revenus.

Grâce à la Lesse et ses petits affluents, nous pouvons proposer des endroits et des moments de détente aux acharnés de la pêche.

Sans oublier notre patrimoine forestier, véritable or vert pour la caisse communale et moyen de subsistance pour une série de métiers annexes (menuiserie...) que nous devons gérer en bon père de famille mais avec une vision à long terme.

Le secteur secondaire représente la fabrication de produits semi-finis ou finis. Heureusement, notre territoire ne souffre pas de désagréments provoqués par de grosses entreprises polluantes.

Néanmoins quelques métiers de la construction et sociétés de travaux publics ont trouvé une zone pour s'établir, ce qui est aussi valable pour ceux qui valorisent notre fleuron : les cloches et ses mécanismes de fonctionnement.

Le secteur tertiaire qui représente toutes les activités de services est sûrement le plus représenté.

Je ne les citerai pas toutes de peur d'en oublier.

Précisons quand même que les commerces de proximité proposent aux habitants un panel de services et de produits de 1^{ère} nécessité mais aussi de surplus.

Le touriste, aussi, peut y trouver son compte et trouve également de quoi visiter ou se restaurer. Nous pouvons également être fiers de notre artisanat.

Voilà, j'espère que cette lecture n'a pas été trop rébarbative.

Le but de ma démarche est de vous faire prendre conscience de la richesse de votre voisin, de celui qui habite le village d'à côté, en un mot du caractère complet de l'offre d'activités économiques des 4 villages : Tellin, Bure, Resteigne et Grupont et dès lors qu'il ne faut pas toujours faire 50 kms pour trouver le « spécialiste » que vous cherchez.

Quid de nos routes ?

A l'écoute de mes concitoyens mais aussi de mes travailleurs, je voudrais livrer quelques réflexions et quelques prévisions pour les mois à venir.

- Une nouvelle brosse désherbante entrera en activité et sera opérationnelle sous peu afin de faire un nettoyage en profondeur de nos routes communales.

- Le nombre actuel d'ouvriers communaux n'est pas suffisant par rapport au travail demandé.

- L'entretien des routes est énorme et concerne les 4 villages de l'entité suite aux nouvelles normes européennes qui interdisent l'usage de certains produits et qui engendrent la profusion des herbes et plantes (tant mieux pour notre nature).

- Le tour des avaloirs est fait régulièrement et est nécessaire suite aux intempéries qui n'iront pas en diminuant.

- Terminons par le rappel de l'hiver dernier où les ouvriers ont fait preuve de dévouement face aux lourdes tâches de déneigement. Seront-ils épargnés cette année ?

Françoise BOEVE-ANCIAX,
Bourgmestre.

ADMINISTRATION

Éditorial de la bourgmestre
Rentrée scolaire
Echos de la majorité
Attention aux chiens errants
Attention

TRAVAUX

Quoi de neuf sur les travaux

ENVIRONNEMENT

Calendrier des battues

JEUNESSE

Accueil extrascolaire

TOURISME

Promo ateliers pour B.C.
TBM-BC-Tellin
Visite du musée du cinéma

AGENDA

Invitation réunion télévie
Concours de couyon resteigne
Pub halloween resteignoise
Souper St Eloi
Visite des crêches Bure

DIVERS

Accueil familial des aînés
Article deuil
Premier secours en cas de brûlure
Article 11.11.11
Assurance volontariat
Coup de cœur
Appel à des bénévoles
Prochaine date écho des clochers
Administration communale JMD

OR BLEU

Il est important de signaler que nous sommes dans une période délicate où l'alimentation des sources ne suffit pas à combler la consommation journalière en eau.

Soyons parcimonieux

KERMESSE DE TELLIN :

Comme vous l'aurez sans doute remarqué, aucun carrousel enfantin n'était présent cette année encore sur la kermesse de Tellin. Contacts avaient pourtant été pris avec un exploitant forain qui ne s'est pas présenté, sans prévenir et sans se justifier.

Il va de soi que nous déplorons cette situation qui, nous l'espérons, ne se reproduira plus à l'avenir. Nous mettrons tout en œuvre afin d'assurer un minimum d'attractions lors des prochaines kermesses.

Françoise Boevé-Anciaux, Bourgmestre.

FERMETURE DES BUREAUX

La Commune, le C.P.A.S. ainsi que l'ensemble de leurs services seront fermés les lundi 31 octobre, mardi 01er novembre et mercredi 02 novembre en raison de la Toussaint, ainsi que le vendredi 11 novembre 2011.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le n° suivant : **0495/20.25.10**
(Mme LAMOTTE, Secrétaire Communale).

L'heure de la rentrée des classes a sonné...

Une année de plus s'est écoulée, emportant nos élèves de sixième année primaire vers de nouveaux horizons. Quels que soit leur choix, je leur souhaite beaucoup de succès dans tout ce qu'ils pourront entreprendre.

La place laissée par nos grands est, comme chaque année, comblée par de nouveaux arrivants, que ce soient les petits qui entament leur parcours scolaire, ou des enfants qui, en cours de cycle maternel ou primaire, rejoignent les rangs des élèves de notre entité.

Ainsi, bien qu'à l'heure de la rédaction de ce bulletin communal, nous ne disposons pas encore des chiffres définitifs, qui ne seront connus que lors du comptage du premier octobre, nous observons une augmentation du nombre d'élèves dans chacune de nos implantations scolaires. Au total, la population scolaire s'élève à 303 élèves, soit 34 enfants de plus que lors de la rentrée précédente.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les chiffres définitifs et un décompte plus précis après l'échéance évoquée ci-dessus.

Je voudrais, en ce début d'année scolaire, insister sur le rôle essentiel que jouent les enseignants dans notre société. La transmission du savoir est un métier souvent éprouvant mais tellement passionnant !

Nos enseignants, au même titre que le personnel d'encadrement, méritent le respect, des enfants bien sûr, mais également des parents...

Je terminerai en vous souhaitant, chers enseignants, chers parents, chers enfants, une excellente année scolaire.

L'Echevin de l'Enseignement,
DEGEYE Yves.

Échos de la majorité

Le conseil communal ne s'étant plus réuni depuis la séance du 30 juin 2011, période de vacances oblige, je vais me limiter à vous informer de quelques nouvelles en bref.

Tout d'abord, la nouvelle version du site internet de notre commune progresse très bien et devrait être en ligne (www.tellin.be) pour le 13 octobre 2011.

Du côté de la sécurisation des voiries, le plan de déplacement scolaire est bien lancé. Rappelons que ce plan vise la sécurisation des usagers faibles (cyclistes, piétons) lors de leurs déplacements vers les établissements scolaires de notre commune. Ce plan doit s'étaler sur 5 ans, avec un budget annuel de l'ordre de 200.000 € financé à concurrence de 75% par la région wallonne. Les aménagements des cheminements vers l'école de Resteigne doivent démarrer aux alentours du 21 octobre, et l'année 2012 devrait voir la sécurisation des accès du collège d'Alzon à Bure. Les années suivantes concerneront les écoles communales de Tellin et de Bure.

D'autre part, on nous reproche souvent que rien n'est organisé dans notre commune pour les jeunes. Et pourtant, 6 activités étaient prévues durant les grandes vacances dans le cadre du projet « sus aux clochers » : Festival de

Dour, journée à Chevetogne, Atelier scrapbooking, karting, beach-volley, paintball. Deux activités ont connu un beau succès : karting (10 jeunes) et le paintball (10 jeunes). Nous avons dû annuler les autres activités faute de participants. Toujours au niveau de la jeunesse, les ateliers rock connaissent un meilleur succès avec 13 inscriptions.

Du côté du développement de notre commune au sens large (touristique, culturel, économique, social et sportif), la constitution d'une ASBL est programmée dans les prochaines semaines. Cette ASBL sera chargée de la gestion administrative et financière ainsi que de l'animation des sites publics tellinois inclus dans le projet (Musée, Pachy)... Les objectifs principaux visés en créant cette ASBL sont la redynamisation du site du Pachy et la diminution du déficit chronique de l'activité muséale.

Enfin, un problème de maintenance imprévue du réseau informatique a nécessité la fermeture de l'accès aux bureaux le lundi 26 septembre. J'espère que cette fermeture ne vous a pas apporté trop de désagréments.

A bientôt pour d'autres échos de notre commune.

Pour la majorité
Jean-Pierre Magnette, 1^{er} Echevin

Cellule énergie



ATTENTION : Nous avons appris que certains démarcheurs pour la fourniture d'énergie se disaient envoyés par la cellule énergie de la commune ou du CPAS. Ce n'est pas vrai.

La commune et le CPAS ont effectivement des personnes qui peuvent vous conseiller en matière d'énergie mais en aucune manière ces personnes ne vous feront signer un contrat avec un fournisseur d'énergie en particulier.

Pour plus de renseignements :

Anne-Cécile Neycken 0497 266 407 (Conseillère énergie de la commune)

Françoise Questiaux 084 36 66 85 (Guidance énergétique CPAS)

Attention aux chiens errants

Soyez attentifs à vos chiens, ne les laissez pas s'enfuir sans raison. Pensez à la paix de vos voisins de proximité ou éloignés. De plus, soyez attentifs aux accidents qu'ils pourraient provoquer en rencontrant une voiture, un chat, un cheval...



Quoi de neuf sur les travaux ?

Chantiers en cours :

Salle paroissiale de Bure

Les travaux de réfection de la toiture de la salle paroissiale de Bure sont en bonne voie.

Distribution d'eau rue du Centre et rue de la Culée à Resteigne

Ces travaux suivent leurs cours. Les travaux de la rue de la Culée devraient suivre. Le remplacement de la conduite rue de Bouges a été soumis à l'approbation du Conseil Communal lors de sa séance du 22 septembre dernier.

Chantiers à venir :

Travaux d'égouttage Chemin du Bois, Grand-Rue et Rue d'Hervin à Resteigne

Les travaux d'égouttage Chemin du Bois, Grand-Rue et Rue d'Hervin sont programmés pour mi-octobre. Nous savons que ces travaux vont inévitablement causer cer-

taines perturbations et nous comptons d'ores et déjà sur votre bonne compréhension.

Plan de Déplacement Scolaire

Les travaux dans le cadre du Plan de Déplacement Scolaire à l'école de Resteigne devraient commencer fin octobre. Ces travaux consistent en la création de trottoirs et d'un dépose-minute aux abords de l'école. C'est l'entreprise LHERMITTE de Libramont qui est chargée des travaux.

Dégâts d'hiver 2010

Les travaux de réfection de la rue du Vicinal à Tellin ainsi que la mise en sens unique de celle-ci vont bientôt débiter.

Pour rappel, cette rue ne pourra plus être empruntée par les véhicules motorisés que dans le sens de la rue de Saint-Hubert vers la rue de Rochefort. Cependant, cette rue sera toujours accessible dans les 2 sens pour les vélos.

Jeunesse



La Capucine : Accueil extrascolaire

Programme des ateliers des mercredis:

Divers ateliers sont mis en place le mercredi après-midi pour les enfants des classes primaires.

L'inscription est obligatoire pour l'année.

Le nombre de places est limité pour chaque atelier.

Un atelier peut-être supprimé si pas un minimum d'inscriptions.

Organisation générale:

- Les ateliers s'adressent aux enfants des classes primaires. Voir âge requis en fonction de l'atelier.

Excepté l'atelier de scrapbooking qui s'adresse aux adolescents de 1-2-3^{ème} secondaire.

- Le lieu de départ des activités est à la Capucine rue de Rochefort, 33i à Tellin.
- Toute participation nécessite une inscription préalable obligatoire.
- L'inscription se fait pour l'année scolaire entière.
- Le paiement doit se faire avant la première participation aux ateliers.

L'inscription ne sera prise en compte qu'après paiement et inscription.

- En cas d'absence lors d'un atelier, il est impératif de prévenir la responsable au 084/387614 (bureau accueil extrascolaire) ou 084/457604 (Capucine).
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence (sauf sur présentation d'un certificat médical).
- Une assurance couvre les enfants pour chaque activité.
- La participation donne droit à une attestation pour réduction fiscale.

Pour tous renseignements : Françoise Vanlaere ou Stéphanie Despas au : 084/38.76.14 francoise.vanlaere@tellin.be



Atelier nature :

Cet atelier est animé par Patsy, guide nature des ateliers 4D de Rochefort.

Thème: «TerreS- bois- eauX»

Au fil des ateliers tu découvriras des ateliers bois, terres d'argile en sculp-

ture, en créations personnelles et expressives où il s'agira de modeler, sculpter, tailler, gratter,... le bois et la terre d'argile.

Des sorties nature agrémenteront également cet atelier. Il s'agira de toucher terre, bois et eau.

Y découvrir la vie, la vie autour d'une mare.

Pour qui? Les enfants des classes primaires.

Lieu de départ de l'atelier: La Capucine 33 i rue de Rochefort à Tellin

Horaire: chaque mercredi de 14 heures à 16 heures. (RV à 13h45 retour 16h15)

Les sorties «nature- eaux» se feront sur Tellin.

Les ateliers «terres-bois-» se dérouleront dans les locaux des «Ateliers 4D» de Rochefort. Les trajets sont organisés par le CPAS.

Les enfants qui s'inscrivent à l'atelier sont invités à se munir de vêtements adéquats (bottes, bottines, vieux pull et pantalon!).

Inscription pour l'année soit 34 séances.

Participation de 100€ pour l'année. (Possibilité de payer par semestre: 50€ en septembre- 50€ en janvier).

Prévoir environ 18€ de matériel par trimestre (terre, cuisson, bois,...)

A payer sur le compte du CPAS: 091/0010054-92

référence: Nature 8352/161-04 + nom de l'enfant.



Atelier artistique:

Cet atelier est mené en collaboration avec la maison de la culture de Marche-en-Famenne.

Nouveauté:

Visiter un musée, est certes intéressant, mais cela peut aussi être amusant. Cette année, l'atelier arts plastiques part en excursion(s) ! Pour compléter l'atelier hebdomadaire, nous visiterons trois musées ou expositions afin de voir de plus près ce que les artistes d'aujourd'hui et d'hier ont à nous montrer. Des maîtres de l'art ancien aux artistes contemporains, nous essaierons de comprendre leur démarche pour que, de retour à l'atelier, nous puissions créer sur de nouvelles bases, toujours en utilisant différentes techniques, supports et matières.

Les visites auront lieu les mercredis 05 octobre 2011 et 07 mars 2012 après-midi, ainsi que le samedi 14 janvier 2012 toute la journée.

Lieu: La Capucine

Pour qui: les enfants de 3-4-5-6^{ème} primaire.

Horaires: chaque mercredi de 13h à 14h30

Les enfants doivent se munir d'un tablier ou de vieux vêtements.

Matériel de base nécessaire: Crayon ordinaire – bloc de dessin (grain) A3 et A4 – taille- gomme – ciseau- colle – pochette de crayons de couleur.

Participation de 100€ pour l'année. A payer avant la première participation sur le compte du CPAS: 091/0010054-92 référence:ART 8352/161-04 + nom de l'enfant.

NOMBRE DE PLACES LIMITE

L'atelier peut-être supprimé si pas d'inscriptions suffisantes.



Atelier théâtre:

Quel chemin allons-nous parcourir? Que va-t-on apprendre? Quelques mots pour t'expliquer les objectifs vers lesquels nous allons tendre...

APPRENDRE

- à écouter (soi et les autres) à se risquer (créativité, imagination, improvisation)
- l'espace: à connaître son corps (il devient un instrument) à développer sa sensibilité (travail des émotions) à se regarder et à se laisser regarder le collectif (chacun s'exprime sans jugement ni comparaison pour arriver à un projet commun)

- la rigueur: différentes formes de langages (gestes, parole, rythme,...)

En fin d'année scolaire nous présenterons aux parents et amis le travail accompli durant l'année.

Côté pratique: jogging, collant et t-shirt, tenue décontractée pour être tout à fait libres de ses mouvements.

APPEL: Si vous avez chez vous des perruques, sacs, bijoux, chapeaux, accessoires ou encore des vieux draps dont vous ne vous servez plus ; ils pourront peut-être retrouver une seconde vie dans notre atelier! Merci! Qui? Pour les enfants des classes primaires

Lieu: Hall omnisport

Horaires: Atelier bimensuel de 13heures 30 à 15 heures

Inscription pour l'année. (± 18 cours)

Dates du 1^{er} trimestre:

1^{er} cours : mercredi 21 septembre

mercredi 5 et 19 octobre

mercredi 16 et 30 novembre

mercredi 14 décembre

Participation de 50€ pour l'année. (Possibilité de payer par semestre: 25€ en septembre- 25€ en janvier) sur le compte du CPAS: 091/0010054-92

référence: Théâtre 8352/161-04 + nom de l'enfant.

référence: Théâtre 8352/161-04 + nom de l'enfant.

Atelier scrapbooking

(1-2-3^{ème} secondaire)

Tu connais peut-être le scrapbooking photos mais il existe bien d'autres choses à habiller.

Viens apprendre l'art de récupérer, de détourner, d'embellir les objets qui te sont quotidiens.

Crée tes albums photos sous toutes les formes, donne-leur une allure ex-



ceptionnelle.

Si cela te tente, n'hésite pas à prendre contact avec Stéphanie Despas le lundi, mercredi journée ou le jeudi après-midi au 084/387614.

Qui: les jeunes entre 12 et 15 ans (1-2-3^{ème} secondaire)

Quand? Un mercredi sur deux.

Dates du 1^{er} semestre:

28/09

12 et 26/10

9 et 23/11

7 et 21/12

Prix: 40€ pour le 1^{er} semestre à verser sur le compte du CPAS: 091/0010054-92 référence: scrap 8352/161-04 + nom.

Nombre de place limité.

Pour plus d'information sur ces divers ateliers:

Accueil extrascolaire:

33i rue de Rochefort à Tellin

084/387614ou

francoise.vanlaere@tellin.be



L'ECOLE DES DEVOIRS :

Ce service reconnu par la communauté française et l'ONE, s'adresse aux enfants de l'entité qui **éprouvent des difficultés** lors de la réalisation de leurs devoirs et pour l'acquisition de certaines compétences scolaires.

L'objectif est d'aider et d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages et son organisation et non de faire une rééducation individuelle et d'éliminer tous les échecs scolaires.

Le nombre d'enfants participant à l'école des devoirs est limité en fonction du personnel d'encadrement.

Pour les enfants des écoles de Bure et Resteigne, un transport est assuré de l'école vers l'école des devoirs. Pour cela, merci de bien vouloir inscrire votre enfant dans le carnet prévu à cet effet ou d'en avvertir l'enseignant.

Jours d'ouverture : lundi et jeudi
Horaire : 16h – 17h30

Participation financière : 2€ –

La participation financière ne peut être un frein à la participation de l'enfant à l'école des devoirs.

Une solution de paiement est toujours possible pour les parents qui éprouvent des difficultés financières.

Renseignements et inscriptions :
Stéphanie Despas au 084/387614
le lundi - mercredi et jeudi après-midi ou eedlapasserelle@hotmail.com

Appel est fait à des bénévoles pour accompagner les enfants dans la réalisation de leurs devoirs ou dans leurs exercices de lecture.

CONGES SCOLAIRES



Congés de Toussaint:

Lors du congé de Toussaint, la Capucine sera ouverte du mercredi 2 au vendredi 4 novembre.

Activités de 9 heures à 16 heures. Une garderie est accessible à partir de 8h et jusque 17h30 pour les parents qui travaillent. *Le signaler lors de l'inscription.*

Au programme :

Des ateliers créatifs seront proposés aux enfants en fonction des âges: Plus d'information concernant les thèmes et activités dans le prochain livret d'information.

Inscription obligatoire pour **le lundi 24 octobre au plus tard** par téléphone : 084/387614 ou par mail : francoise.vanlaere@tellin.be

Possibilité de s'inscrire par demi-journée pour les enfants des classes de maternelle.

Participation : 7€ par jour pour le premier enfant - 6€ par jour pour le deuxième- 5€ par jour pour les suivants.

Nombre de places limitées dans chaque groupe.

Pour les enfants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle

«Stage: psychomotricité – peinture»

Le matin, les enfants participeront à un atelier de psychomotricité et

l'après-midi, ils découvriront différentes techniques de peinture.

Inscription pour les 3 jours: 21€

Nombre de place limité.

Paiement sur le compte du CPAS 091-0010054-92

Communication: toussaint 8352/161-48
nom et prénom de l'enfant



Congés de Noël:

La Capucine ferme ses portes du 24 décembre jusqu'au 30 décembre. Des ateliers créatifs seront proposés du lundi 2 au vendredi 6 janvier de 9h à 16h. Possibilité de garderie à partir de 8 heures et jusque 17h30.

P.A.F: 7€ par jour pour le premier enfant- 6€ pour le deuxième – 5€ pour les suivants.

Inscription préalable obligatoire pour le 19 décembre au plus tard.

RENSEIGNEMENTS POUR TOUTES LES ACTIVITES :

Françoise VANLAERE : 084/387614

RAPPEL IMPORTANT !

Une inscription est obligatoire pour la participation de l'enfant à **toutes les activités**.

L'enfant qui n'est pas inscrit pour la garderie après l'école ne sera pas repris par le personnel de la Capucine à la sortie des classes et ne pourra se présenter à la Capucine dans l'attente de l'arrivée « imminente » des parents.

Tout enfant inscrit aux activités (Capucine, école des devoirs, garderie, stages,...) et qui ne sait pas y participer, devra en avvertir les responsables au 084/457604 ou 084/387614 au plus tard le matin de l'activité.

Seule l'absence justifiée par certificat médical fera l'objet d'un remboursement.

Dates des jours d'ouverture et fermeture de la Capucine année scolaire 2011-2012.

Afin que chaque parent puisse s'organiser pour les activités lors des congés scolaires, nous vous communiquons les dates de fermeture et d'ouverture de la Capucine.

Nous attirons votre attention sur les congés écrits en caractère gras. Ces congés ne correspondent pas nécessairement avec des congés scolaires ou fériés légaux.

Avant chaque congé scolaire un document d'information et d'inscription aux activités est distribué à tous les enfants (feuillet jaune).

Si votre enfant participe aux activités, nous vous demandons de bien vouloir respecter la date limite d'inscription et de l'inscrire en téléphonant à la coordinatrice de l'accueil extrascolaire 084/38.76.14 ou en envoyant un mail à l'adresse suivante: francoise.vanlaere@tellin.be

Pour toutes informations supplémentaires, contactez Françoise Vanlaere au 084/387614 ou 084/366662

FERMETURE :

Mardi 27 septembre

Lundi 31 octobre

Mardi 1^{er} novembre

Vendredi 11 novembre

Du lundi 26 décembre au vendredi 30 décembre

Lundi 9 avril

Lundi 30 avril et mardi 1^{er} mai

Jeudi 17 mai et **vendredi 18 mai**

Lundi 28 mai

OUVERTURE DURANT LES CONGES:

Congés de Toussaint :

Du mercredi 2 novembre au vendredi 4 novembre

Congés d'hiver :

Du lundi 2 au vendredi 6 janvier

Congés de carnaval :

Du lundi 5 mars au vendredi 9 mars

Congés de Pâques :

Du mardi 10 avril au vendredi 20 avril

La Capucine sera également ouverte lors des journées pédagogiques

Dates de battues commune de Tellin

| CHASSE/LIEU | OCT. 2011 | NOV. 2011 | DEC. 2011 |
|--|-------------------------------|--|--|
| RESTEIGNE : Ellichamps, Plateau Ellichamps, Fosse Collignée, Quaux. Chasse : J. LAMOTTE | Sam. 01 Sam. 08 | Mar. 01 Mer. 02 Sam. 19 | |
| BURE : Grand Han, Tiers de Bure, La Chapelle Association des Chasseurs de Bure | Dim. 02 Dim. 16 Dim. 30 | Dim. 06 Dim. 20 Dim. 27 | Ven. 09 Mar. 15 Jeu. 22 Jeu. 29 |
| TELLIN : Le Chenêt, Beche Colon Chasse : FRANCOIS, JALLET | Dim. 02 | Dim. 13 Dim. 30 | Dim. 18 Dim. 27 |
| TELLIN : Coupe des Allemands, Francisse, Grande Virée, ... Chasse : D. REUTER | Dim. 02 Sam. 22 Lun. 31 | Ven. 25 | Sam. 10 Mar. 27 |
| BURE : Nomont, Bénédicte St Martin Chasse : D. REUTER | Dim. 02 Sam. 22 Lun. 31 | Ven. 25 | Sam. 10 Mar. 27 |
| GRUPONT : Herwi, Clusure, Fond Rose, Cortaille, Chevaldos, Whéhy Chasse : Y. BARTHELEMI | Ven. 21 | Ven. 18 | Sam. 17 |
| BURE : Wèves Chasse : M. DAISNE | Dim. 09 Dim. 30 | Dim. 13 Dim. 27 | Sam. 17 |
| GRUPONT : Bas Corot, Cherbaire, Haut Corot, A la Justice, Petit Bois de Grupont, Pré Belle Fille Chasse : A. PECHEU | Dim. 02 Dim. 16 | Dim. 06 Dim. 20 | Dim. 11 |
| TELLIN – RESTEIGNE : Fosse Hawette, Bossu Chêne, Bosquet, Hureau, Plantis Monseu, Bois Colle Chasse : G. LIBERT | Dim. 09 Sam. 29 | Sam. 12 Sam. 26 | Sam. 10 Mar.27 |
| GRUPONT : Bois Machis, Chemin de Mormont Chasse : O. NUTAL | Dim. 09 | Dim. 13 | Dim. 11 |
| TELLIN : Borne, Virée Rigaux, Bois Roland, Aule, Croix Javalle, Mauflorie, Les Alloins Chasse : G. RENIERS | Lun. 17 | Sam. 05 Sam. 19 Lun. 28 Mer. 30 | Sam. 17 Ven. 23 |
| RESTEIGNE : Wichaudave, Tienne des Gattes, Lairy, Bossuchêne Chasse : P. HURBAIN | Ven. 11 | Sam. 17 | |
| TELLIN : Stan, Tirlaumont, Vaulx du Moulin, Fosse Colignée Chasse: Ch. HALLEZ | Ven. 14 | Jeu. 10 | |
| TELLIN : Tasseret, Stappe Chasse : Ch. DURY | Lun. 24 | Dim. 06 Sam. 19 Dim. 20 | Tous les week-ends |
| TELLIN : Dela Le Thienne Chasse: C. LAURENT | Dim. 30 | Sam. 12 Sam. 26 | Sam. 10 |

Les ateliers artistiques hebdomadaires en Haute-Lesse saison 2011-2012

La cellule d'animation culturelle Haute-Lesse mène des projets diversifiés en lien avec les partenaires des communes de Tellin, Wellin, Libin et Daverdisse. Elle soutient les initiatives socioculturelles et initie des projets artistiques novateurs en réponse aux besoins.

Plus d'info : Maison de la Culture Famenne – Ardenne, Cellule Haute-Lesse, Rue du Commerce 14, 6890 Libin, tél : 061 650 184 ou 0498 17 24 67, culture.hautelesse@gmail.com
Coordinatrice : Emilie Lecuivre
Artistes-animateurs : Fabian Beghin, Emilie Capelle et Laure Chauvaux

Atelier Rock / avec Fabian Beghin et Maxime Champion

L'atelier propose aux jeunes l'apprentissage d'un instrument (guitare, batterie, basse) ou du chant, de façon non académique. On y apprend à jouer en groupe et on pré-

parer un concert final.
→ Atelier complet !!!

Atelier théâtre / avec Laure Chauvaux

Un lieu pour découvrir le théâtre, le jeu de comédien, la création du personnage en s'exprimant en toute liberté afin de créer tous ensemble une pièce de théâtre. Attention, la régularité et la présence de chacun aux ateliers est indispensable au bon déroulement du projet.

De 7 à 12 ans | centre touristique de Daverdisse | mercredi de 13h15 à 15h | en collaboration avec l'accueil extrascolaire de Daverdisse

De 10 à 14 ans | mercredi de 15h30 à 17h30 | Salle polyvalente de Lomprez | en collaboration avec l'accueil extrascolaire de Wellin

Atelier arts plastiques / avec Emilie Capelle

Dans cet atelier les enfants seront

amenés à développer leur créativité. Cette année, nous visiterons un musée ou une exposition à chaque début de trimestre. Ces temps de découverte seront le point de départ du travail des mois qui suivront. Les visites seront tout d'abord commentées, dessinées, collées par chaque enfant dans un carnet personnel. Et ensuite, tout en restant touche à tout, nous travaillerons en atelier sur le contenu de la visite, l'artiste découvert ou un de ses thèmes récurrents ou bien encore sur une époque ou un courant bien précis.

De 8 à 12 ans | Haut-Fays | mercredi de 15h30 à 17h | en collaboration avec l'accueil extrascolaire de Daverdisse

De 8 à 12 ans | mercredi de 13h30 à 15h | en collaboration avec l'accueil extrascolaire de Tellin

Le Triangle des Belles Muses

8 CONCERTS JAZZ, BLUES ET MUSIQUES DU MONDE DANS 3 ENDROITS MAGNIFIQUES

Au Musée de la Cloche et du Carillon à Tellin

A la salle Al Cwène Dè Bwè à Juzaine (Bomal)

A la Maison du Village à Mormont (Erezée)

Le Triangle des Belles Muses est un réseau de partenaires culturels qui s'associent pour vous présenter des concerts choisis avec soin parmi les artistes les plus intéressants en jazz, blues et musiques du monde. Des soirées riches et agréables dans un cadre convivial qui vous invitent à apprécier les talents et approcher d'autres cultures. Un triangle dont on revient, vivant bien sûr, plus en vie même, toujours différent en tous cas !

C'est en 2004 qu'est né le Triangle des Belles Muses. C'est donc la cinquième saison qu'entament ensemble les multiples partenaires de ce petit réseau de diffusion de concerts. Consacrée au jazz, au blues et aux musiques du monde, la programmation des trois salles rêve de vous surprendre, de vous plaire et de vous emmener dans des contrées musicales moins explorées. Et cela semble de fonctionner ! Le public se fidélise ! A Tellin deux concerts par an sont pro-

posés par la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (Marche-en-Famenne) en collaboration avec la Commune de Tellin et le Musée de la Cloche et du Carillon.

Le programme 2011 - 2012 ne vous décevra certainement pas :

Vendredi 7 octobre 2011 à 20h15 à Tellin

Musique flamenco

AMPARO CORTES

Un concert d'exception où toute la puissance du flamenco traditionnel associée à l'âme gitane fait planer un doux parfum d'Andalousie dans l'air. Avec Amparo Cortés (chant), José Cortés (guitare)

Vendredi 4 mai 2012 à 20h15 à Tellin

Musique folk

TURLU TURSU

Un concert énergique et festif qui perpétue les traditions de l'accordéon à travers le monde. Le groupe présentera ici son troisième album « The all weathers country », juste après une tournée en Chine en octobre prochain !

Avec Fabian Beghin (accordéon chromatique), Etienne Plumer (batterie), Nicolas Dechêne (guitare, basse),

Pierre Malempré (trompette), Bruno Herzet (saxophone)

Préventes : Adultes : 8 € ou 4 chèques culture | Etudiants et demandeurs d'emploi 4 € ou 2 chèques culture | Article 27 : 1,25 € | Sur place : 10 € ou 5 cc / 5 € ou 3 cc

Découvrez également les concerts dans les deux autres endroits :

Samedi 29 octobre 2011 : QUATRE (musique Rock/ Jazz) à Mormont

Samedi 19 novembre 2011 : FARAN FLAD (musique Celtique/Folk) à Juzaine

Samedi 28 janvier 2012 : ON PREND L'AIR (musique Folk) à Juzaine

Samedi 18 février 2012 : CHRYSTEL WAUTIER 4TUOR (musique Jazz) à Mormont

Samedi 3 mars 2012 : ELECTRIC QUARTET (musique Jazz-Blues) à Juzaine

Samedi 21 avril 2012 : MINATA (musique Blues/Acoustique/Roots) à Mormont

Pour plus d'infos et réservations : Maison de la Culture Famenne-Ardenne : tél : 084 32 73 86

N'hésitez pas à visiter notre site d'internet :

www.triangledesbellesmuses.be

Visite du musée du cinéma à Grupont

Lors des Journées du Patrimoine du 10 et 11 septembre, Arthur Rimbaud a été mis à l'honneur au Musée du Cinéma grâce à la projection du film "Ma Bohème", entièrement réalisé par Armand Wauters, propriétaire du Musée, avec des élèves et leur professeur du Collège Cardinal Mercier de Braine-l'Alleud, en 1967.

Le Musée du Cinéma se trouve à Grupont, 21, rue Américaine, et abrite une exposition permanente organisée par Armand et Hélène Wauters-Serpieter, retraçant plus de 60 ans de cinéma à l'aide de photos, d'appareils photos, de projecteurs, d'autres objets rares ayant trait au cinéma, et d'une collection impressionnante de courts et longs métrages.

Tout au long de l'année, vous pouvez téléphoner, pour réserver une visite guidée, au 084/36 68 12



Agenda



Il est temps de penser à la saison 2012 du Télévie !
Nous vous invitons à une première réunion le mardi **18 octobre 2011 à 20h** à la maison communale de Tellin.

D'avance, nous vous remercions.

Le comité « Une pensée pour le Télévie »

Souper de Saint-Eloi – Bure

Invitation à tous au banquet annuel de la Saint-Eloi à Bure le vendredi 2 décembre à 20h.

Ambiance assurée.

Inscriptions auprès de Mme Despas A.
084/36.69.30 ou Monsieur Dufoing JM
084/36.62.91



Visite des crèches de Bure le 26 décembre

Invitation à tous au banquet annuel de la Saint-Eloi à Bure le vendredi 2 décembre à 20h.

Ambiance assurée.

Inscriptions auprès de Mme Despas A.
084/36.69.30 ou Monsieur Dufoing JM 084/36.62.91



Concours de couyon

Samedi 29 octobre 2011

Salle Resteigne-City

Inscriptions > 19h

Prix 11€ (4 boissons comprises)

Prévente 4 cartes de soutien

Nombreux lots (1er prix 125€)

Organisation association parents de l'école de Resteigne



HALLOWEEN

LA RESTEIGNOISE VOUS CONVIE À SA
TRADITIONNELLE BALADE D'HALLOWEEN !!

CELLE-CI SE DÉROULERA LE
LUNDI 31 OCTOBRE
RDV 17H30 - DEPART 18H15
SUR LA PLACE DES ECOLES

COMME CHAQUE ANNÉE, UN PETIT GOÛTER SERA
OFFERT AUX ENFANTS AVANT DE PARTIR À LA
RENCONTRE DES ESPRITS D'HALLOWEEN DANS LES
PETITS CHEMINS DU VILLAGE...

BAR ET PETITE RESTAURATION

VENEZ NOMBREUX !!!

Cycle de conférences

Environnement : Quel impact sur notre santé ?

3 dates - 3 lieux - 3 thèmes

➤ Alimentation

Halle de Han (Tintigny)
20 septembre 2011 - 20h



➤ Environnement intérieur

Bertrix – Centre Culturel
4 octobre 2011 - 20h



➤ Ondes électromagnétiques

Houffalize – Houtopia
26 octobre 2011 - 20h



Renseignements :

063/60 84 32 cellule.dd@province.luxembourg.be
084/31 05 05 samilux@province.luxembourg.be



L'Accueil Familial des Aînés

Vous souhaitez accueillir une personne âgée à votre domicile ?

Devenez Famille d'accueil !

Vous désirez bénéficier d'un environnement familial et sécurisant ?

Participez au projet d'accueil familial!

Qu'est ce que l'accueil familial ?

C'est un vrai choix de vie, créateur de liens privilégiés entre un aîné et un particulier. L'accueil familial est un autre mode de vie, et surtout une autre formule d'hébergement à découvrir. Dans un cadre chaleureux et sécurisant, avec l'aide de notre service d'encadrement, l'aîné et la famille d'accueil partagent un quotidien empreint de respect, de solidarité et d'échanges.

L'accueil familial permet à l'aîné :

- Bénéficier d'un environnement familial et sécurisant temporaire ou de longue durée ;
- Etre accompagné dans la vie quotidienne tout en respectant votre rythme ;
- Disposer d'une chambre garantissant un espace privé ;
- Maintenir plus facilement le lien avec vos proches ;
- (Re)découvrir le plaisir et le goût de réaliser des activités, des sorties ;
- Favoriser votre autonomie dans les gestes de la vie quotidienne
- Maintenir un bien-être dans le respect de vos désirs et de vos choix ;
- Etc.

Une indemnité sera perçue par la famille d'accueil afin de couvrir les frais d'accueil et notamment les services rendus, les frais d'entretien courant et la mise à disposition du logement.

Renseignements :



Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises

Rue de l'Ermitage, 2 – 6950 Nassogne
Tél : 084/21.06.99

info@oaf.l.be

Personnes de contact : Pascale Monfort et Sarah Dessoy

Projet pilote agréé et subsidié par la Région Wallonne



A travers le deuil...
La vie...

Groupes d'entraide pour personnes endeuillées

Chacun à un moment de sa vie, est amené à vivre un deuil...
Que ce soit la perte d'un enfant, d'un conjoint, d'un parent, d'un proche...
Que les circonstances soient différentes (vieillesse, maladie, accident, suicide, ...).
Le deuil reste une épreuve de la vie, lourde à surmonter.

La souffrance qui l'accompagne n'est pas suffisamment reconnue dans notre société. Elle est parfois difficile à partager avec l'entourage proche.

Certaines personnes en deuil ont la possibilité de surmonter cette épreuve par leurs propres moyens, avec l'aide et le support de leur environnement. D'autres ont besoin momentanément d'un certain coup de pouce pour les aider à faire cette transition et parvenir à une nouvelle façon d'être.

C'est pourquoi, la Province de Luxembourg a mis en place des groupes d'entraide pour personnes endeuillées. Ces groupes sont animés par des bénévoles formés à l'écoute, encadrés par des professionnels et ayant été touchés personnellement par la perte d'un proche.

Différents groupes sont proposés au nord, au centre et au sud de la Province de Luxembourg.

Pour plus d'informations :
Caroline Benoit - Julie Vande Lanoitte
0498/81.08.49



Assurance volontariat proposée gratuitement par les provinces wallonnes

Le volontariat est une activité qui mobilise énormément de personnes et présente une importance capitale puisqu'il permet d'assurer le fonctionnement de la plupart des associations culturelles, sportives ou sociales.

Depuis 2009, et avec le soutien financier de la Loterie Nationale, les provinces wallonnes proposent une assurance gratuite en responsabilité civile et accidents corporels au bénéfice de petites associations.

Vous pouvez trouver les informations utiles sur les sites repris ci-après :

das@province.luxembourg.be

<http://www.province.luxembourg.be/provlux/provlux.fr>

[oculus/primas-aides-et-subsidations/volontariat/assurance-volontariat.html](http://www.province.luxembourg.be/oculus/primas-aides-et-subsidations/volontariat/assurance-volontariat.html)

Premier secours en cas de brûlures: une bonne intervention fait la différence

En cas de brûlures, il est de la plus haute importance que vous prodiguez les premiers soins immédiatement et de façon correcte.



Avant tout de l'eau sur la peau

Des informations complètes sur les premiers soins à donner lors de brûlures ainsi que des illustrations concernant la nature des plaies se trouvent dans notre dossier. **+1^{er} soins**

De l'eau avant tout, le reste vient ensuite

- ✓ Endéans les 20 minutes après la brûlure
- ✓ Refroidir pendant 20 minutes
- ✓ Avec de l'eau tiède à environ 20 degrés

Comment ?

Refroidissez la brûlure immédiatement en l'arrosant avec de l'eau courante tiède et ce, durant au moins 20 minutes. Agissez le plus vite possible, car après une demi-heure, il est trop tard !

Pourquoi ?

- Refroidir une brûlure est important pour en limiter la gravité et pour faciliter sa guérison.
- L'arrosage immédiat de la brûlure avec de l'eau tiède et ce, durant au moins 20 minutes, permet de diminuer la température de la peau brûlée et donc d'éviter que la chaleur de la brûlure ne continue à aggraver les lésions. Dans certains cas, ce geste simple permettra une guérison spontanée.
- Arroser toutes les parties du corps qui ont été touchées.

- L'eau va soulager immédiatement la douleur.
- Si possible, enlever les bagues, montres, bracelets,...
- En cas de brûlure par un produit chimique, amener immédiatement le patient sous la douche, COMMENCER À LE DOUCHER LARGEMENT et pendant qu'il est sous le jet d'eau, lui faire enlever ses vêtements et chaussures imprégnés (sauf s'ils collent à la peau). Il est essentiel d'ARROSER ABONDAMMENT la brûlure à l'eau tiède, durant 30 à 60 minutes. L'urgence est de DILUER ET ÉLIMINER le produit chimique, SUR PLACE ET LE PLUS TÔT POSSIBLE après le contact.
- Éviter autant que possible le contact entre l'eau de rinçage et la peau saine. Mettez les vêtements contaminés dans un sac en plastique pour éviter de brûler d'autres personnes.

Cas particuliers

- ✓ En cas de brûlures de grande surface, il faut utiliser de l'eau tiède (max. 25°C), jamais de l'eau froide.
- ✓ En cas de brûlure électrique, dégagez d'abord la victime AVANT de l'arroser avec de l'eau. En cas de doute, coupez d'abord le courant. Soyez toujours très attentif et prudent.
- ✓ Certaines brûlures chimiques nécessitent un traitement spécifique ou peuvent entraîner une intoxication. Après avoir commencé le rinçage à l'eau, prenez contact avec le Centre Anti-Poisons (Tel 070.245.245 - 24 heures/24) ou avec le conseiller en prévention de votre entreprise. Essayez toujours de garder l'emballage des produits chimiques que vous utilisez. Si le patient est emmené aux urgences de l'hôpital ou dans un centre de brûlés, veillez à emmener la fiche de sécurité ou l'emballage du produit qui a causé la brûlure.

Question : qui paye la facture climatique ?

Cette question vous a-t-elle déjà été posée ? Car une vaste campagne sur la « Justice climatique », illustrée par des caricatures de Pierre Kroll, a été lancée cet été sur de nombreux festivals avec le constat suivant : notre modèle de développement nuit à l'environnement et à l'Homme, épuise les ressources naturelles et provoque des changements climatiques dont les premières victimes sont les populations les plus pauvres. Les mêmes qui polluent le moins et qui sont les moins armées pour y faire face ! Il faut donc changer notre modèle de développement pour une prospérité plus durable et équitablement répartie.

Cette campagne est mise en place par le CNCD-11.11.11, la coupole de 80 ONG de développement, syndicats et associations d'éducation permanente engagées dans la solidarité internationale en communauté française et germanophone de Belgique. Durant toute l'année, le CNCD-11.11.11 travaille pour sensibiliser aux enjeux de la coopération internationale et interpeller les décideurs politiques afin de promouvoir des règles plus équitables et un monde plus juste, au Sud comme au Nord.

A l'approche de la date du 11/11/11, les plus de 500 volontaires de l'Opération 11.11.11 dans le Luxembourg belge s'activent pour organiser la traditionnelle récolte de fonds destinée à financer 60 projets dans les pays du Sud et aussi pour proposer quelques moments de visibilité, dans les médias ou en animation.

Le CNCD-11.11.11 est, depuis 1966, la coupole des associations de solidarité internationale. Il regroupe quelque 80 associations et ONG et ses volontaires sont structurés au niveau des communes. Des groupes locaux ou des coordinations locales rassemblent les bonnes volontés, de temps en temps dans l'année pour des actions de sensibilisation et plus particulièrement durant la première quinzaine de novembre pour vendre, de porte à porte ou dans



des lieux publics, du cacao, des livres de recettes au chocolat ou bien un tout beau calendrier du monde. Pour 1 euro versé à 11.11.11, ce sont 3 euros qui parviennent en réalité aux projets financés ! (www.cncd.be)

Dans notre commune : une petite équipe opère déjà depuis plusieurs années. Elle ne demande qu'à s'étoffer.

Au-delà de votre contribution par l'achat d'un produit de l'Opération 11.11.11, vous pouvez, vous aussi, participer à l'action 11.11.11 et lui donner de l'ampleur dans notre commune. Prenez en charge, par exemple, la vente des produits dans votre village, votre quartier ou même votre rue. Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de Tellin ou pour recevoir des informations complémentaires, vous serez les bienvenues à notre réunion de sensibilisation et de mobilisation MERCREDI 26 OCTOBRE à 20h00, salle du Conseil communal à Tellin.

Vous pouvez aussi contactez dès à présent notre échevin de la solidarité internationale :

Thierry Martin, thierry.martin@idelux-aive.be ou bien la coordinatrice locale CNCND-11.11.11 :

**Anne-Marie Dessaucy-Dufoin, jdessaucy@voo.be
084/ 36 65 37**

De plus, comme de coutume, un grand concert national aura lieu au profit des projets. Venez fêter cette solidarité avec l'artiste Tiken Jah Fakoly le 11/11/11 ! Rendez-vous au Manège de Liège. Année exceptionnelle oblige, un autre concert 11.11.11 aura lieu à Bruxelles dans le cadre du Festival des Libertés, le 19 novembre. Au programme : Balkan Beat Box.

En effet, 2011 sera une année exceptionnelle pour 11.11.11 puisqu'elle abrite le jour symbolique du 11/11/2011. Plusieurs événements auront lieu pour célébrer cette solidarité « made in Belgium » en faveur des pays du Sud. Le 11/11/11 est tout d'abord une opportunité exceptionnelle pour mêler culture, divertissement et solidarité! Ainsi, les opérateurs culturels, restaurateurs, cafetiers,... seront invités à verser une partie des recettes d'un moment de leur choix au profit de 11.11.11! Donc, quelle que soit la sortie que vous effectuerez autour de cette date, assurez-vous qu'elle soit solidaire et cachetée : « Chérie 11 sort ce soir? ».

D'autres exclusivités verront le jour en cette année particulière : des personnalités ont été invitées à exprimer leur vision de 11.11.11 et du monde. Ces témoignages font l'objet de capsules diffusées largement et dont des extraits composent le spot TV 2011. Vous y reconnaîtrez Claudine Brasseur, Olivier De Schutter, Stéphane Bissot, Alain Hubert, Jean Pascal Van Ypersele, Olivier Gourmet, Pie Tshibanda, Pierre Kroll, Marlene Dorcena et beaucoup d'autres.

Pour en savoir plus sur le CNCND-11.11.11 et ses positions, participer à l'Opération 11.11.11, ne pas rater les événements nationaux et régionaux, acheter les produits et découvrir les outils pédagogiques, rendez-vous sur www.cncd.be



Coup de cœur – Province de Luxembourg – Julie BOURGEOIS

Julie Bourgeois, de Tellin, vient de participer à ses premiers Special Olympics. Elle a vécu trois semaines inoubliables à Athènes Aux jeux Olympiques, l'important, ce n'est pas de vaincre, mais bien de participer. La Tellinoise Julie Bourgeois, 27 ans, n'oubliera pas de sitôt les trois semaines qu'elle vient de vivre à Athènes, là même où a débuté la magie de l'olympisme. La judokate vient en effet de participer à ses premiers Special Olympics, compétition réservée aux handicapés mentaux. Elle a disputé trois combats dans sa catégorie (niveau 1, 57 – 64 kilos), terminant quatrième, juste au pied du podium. Bon, sur le moment même, Julie, qui est une battante, a râlé de perdre ainsi ses trois combats et d'occuper la dernière place dans sa catégorie. Mais on vous le disait, là n'est pas l'essentiel. Il faut, bien entendu, regarder le parcours accompli jusque là, à savoir un cheminement qui vaut toutes les médailles d'or du monde entier. «À Athènes, j'étais la seule francophone de la délégation, dit-elle. C'est la première fois que je parlais toute seule en avion. Il y avait six autres judokas belges ; j'étais la plus jeune.» Julie raconte que pour obtenir ce fameux sésame, elle a dû participer à des compétitions nationales : «Oui, j'ai ob-

tenu la médaille d'or au championnat de Belgique l'année passée au Special Olympics Belgium.» Une compétition que la protégée de Philippe Schuind, cheville ouvrière du club de Wellin où la jeune femme s'entraîne régulièrement, participera encore l'année prochaine. « Parce que je compte bien participer aux prochains Special Olympics. Ce sera en 2015, soit à Los Angeles, soit en Afrique du Sud », précisetelle, les pensées déjà vissées sur ce nouveau challenge. À ses côtés, Enacia, sa soeur cadette, et Thérèse, sa maman, elles aussi, ont déjà un peu la tête dans les étoiles. Toutes deux ont en effet pris l'avion pour Athènes où elles ont suivi en direct les grands moments de ces JO. Et forcément, tout comme leur championne préférée, elles aspirent à goûter à nouveau à de tels moments. «Le plus beau, c'était le défilé ; il y avait 7500 athlètes qui représentaient 185 pays. Tous ces drapeaux, c'était magnifique. Et puis, je suis revenue avec quantité de pin's offerts par des candidats d'autres pays, confie Julie. Pendant les trois semaines passées là-bas, j'ai aussi fait beaucoup de tourisme avec la délégation (NDLR.67 athlètes au total). J'ai vu l'Acropole ; je suis allée à Marathon et trois fois au restaurant. Seul point noir : on m'a

volé mon portefeuille et ma carte d'identité.» Aujourd'hui, Julie a repris ses activités habituelles, axées en majeure partie sur le bénévolat dans diverses associations : «Du repassage à la Madonna house de Resteigne, à Oxfam (Rochefort), du secrétariat au petit théâtre de la grande vie à Forzée, tandis que le lundi matin, je suis à la bibliothèque du collège d'Alzon, à Bure. Et puis le jeudi matin, je suis des cours d'anglais.» De quoi se préparer au maximum pour de nouvelles aventures, car la ceinture marron regorge de projets, comme la découverte du Canada, l'obtention de son permis de conduire (voiture et camion svp) ou encore un déplacement aux States pour y suivre des combats de catch. Le jury mensuel (Service des Sports de la Province de Luxembourg, l'Avenir du Luxembourg et les Amis de Serge Reding) a nommé Julie comme «coup de cœur» du mois de juin 2011. Elle sera donc reprise dans la liste des 12 nominés de 2011 pour recevoir le prix Serge Reding.

Francis Collin



Appel à des bénévoles

La sécurité de nos enfants à l'entrée et à la sortie des écoles est importante. Malheureusement la police ne peut pas être partout à la fois.

Si vous avez du temps libre à consacrer à cette mission de signaleur, principalement à Bure, contactez l'administration communale auprès de l'agent traitant :

Valérie Golinvaux : 084/3742.83 ou 084/36.61.36.



« ECHOS DE NOS CLOCHERS » n° 135 12 décembre 2011.

Notre prochain bulletin communal paraîtra le lundi 12 décembre 2011. Les articles pour ce numéro devront nous parvenir au format (doc) sur support informatique ou par mail à l'adresse suivante : mariane.remacle@tellin.be pour le mardi 15 novembre 2011 à 17h.

REMACLE Mariane

journée mondiale du diabète 14 Novembre

Le diabète est une maladie provoquée par un trouble du métabolisme des glucides résultant soit d'un manque de sécrétion d'insuline, soit d'une efficacité réduite de l'insuline. L'insuline est une hormone produite par le pancréas et dont le rôle est d'ouvrir la porte de nos cellules. Elle agit un peu comme une clef, pour que le sucre puisse pénétrer au niveau cellulaire. Les glucides sont une source d'énergie indispensable au bon fonctionnement de notre organisme, mais sans insuline, le sucre reste en quantité élevée dans le sang et **c'est l'hyperglycémie**. Une glycémie normale à jeun est inférieure à 110 mg/dl. Entre 110 mg/dl et 126 mg/dl à jeun, on parle d'intolérance glucidique ou de « pré-diabète ». Si la glycémie dépasse les 126 mg/dl à jeun (sur deux dosages différents) ou les 200mg/dl non à jeun, on pose un diagnostic de diabète.

Un diabète non diagnostiqué ou mal soigné peut être lourd de conséquences. Si les glycémies ne se normalisent pas, des complications apparaîtront plus ou moins rapidement - complications macrovasculaires (qui affectent le cœur et les gros vaisseaux avec risque accru d'infarctus, d'accident vasculaire cérébral,...) et complications microvasculaires (fragilisation des petits vaisseaux des yeux, des reins, complications neuropathiques, etc.). Ces complications peuvent se révéler très invalidantes et coûteuses à soigner pour les personnes qui en sont atteintes.

Le diabète est une maladie chronique **qui accompagne la personne toute sa vie**, avec des moments fréquents de découragement quand les objectifs de santé ne sont pas atteints. Pour obtenir un bon équilibre du diabète, la personne diabétique doit absolument intégrer un certain mode de vie qui peut parfois être très contraignant : il ne suffit pas de prendre ses médicaments ou de faire ses injections d'insuline, il faut aussi intégrer une activité physique régulière, manger équilibré en fonction du prescrit diététique, contrôler son poids, apprendre à se surveiller, etc.

Les facteurs de risque

Quelques questions simples permettent de déterminer si vous êtes ou non à risque de développer un diabète :

- vous avez plus de 45 ans ?
- l'un de vos parents ou de vos frère(s) ou sœur(s) a le diabète ?
- vous avez un surpoids important ?
- votre tour de taille est supérieur à 84 cm (femmes) ou 94 cm (hommes) ?
- vous avez de l'hypertension ?
- vous avez souvent des plaies qui tardent à guérir ou des infections répétées ?
- vous présentez depuis peu de la fatigue, un amaigrissement ou une soif anormale ?
- vous avez mis au monde un enfant de plus de 4 kilos ?
- vous avez présenté un diabète de grossesse ?
- on vous a déjà dit que votre taux de sucre dans le sang est trop élevé ?

Si vous avez répondu oui à plusieurs de ces questions, il est conseillé de consulter votre médecin.

La Journée Mondiale du Diabète

Cette journée est célébrée chaque année le 14 novembre par plus de 200 associations membres de la Fédération Internationale du Diabète (FID) dans plus de 160 pays dont la Belgique. Il s'agit de sensibiliser l'opinion publique, les pouvoirs publics ainsi que les médias à cette terrible maladie et à ses complications. Toutes les études médicales montrent en effet que le diabète est épidémique dans nos pays industrialisés où il est largement favorisé par une mauvaise alimentation, l'excès de poids et la sédentarité. Le diabète émerge aujourd'hui comme l'une des plus grandes catastrophes sanitaires et l'épidémie englutira les ressources en soins de santé partout dans le monde si les gouvernements n'agissent pas maintenant. Prévenir l'apparition du diabète et de ses complications est l'un des défis majeurs à relever en matière de politique de santé pour les prochaines années.

Plusieurs manifestations auront lieu dans le cadre de cette journée dont une vaste campagne d'illumination de monuments symboliques en bleu - la couleur de la journée mondiale du diabète.

Vivez mieux votre diabète, adhérez à l'ABD !

L'Association Belge du Diabète est une ASBL créée en 1942 qui regroupe des personnes diabétiques, des paramédicaux ainsi que des médecins. L'association a entre autres pour objectifs d'apporter les informations nécessaires à une bonne gestion de la maladie.

L'ABD s'attache à la prévention primaire, objectif qu'elle réalise au travers de ses nombreuses publications (Guide du Diabète, revue bimestrielle, dépliants diététiques,...), la participation à des campagnes de sensibilisation, l'organisation de conférences ou séances de sensibilisation autour du diabète. Elle collabore étroitement avec le monde médical en proposant divers outils et séances de formations destinés à tous les professionnels de santé confrontés de près ou de loin à la maladie.

L'Association veille également à la **défense des droits légitimes des personnes diabétiques vis-à-vis des conséquences sociales** de leur maladie et agit contre toute forme de discrimination, par le biais d'une permanence juridique. Enfin, elle représente **les personnes diabétiques auprès des pouvoirs publics comme à l'INAMI**.



Place Homère Goossens, 1
1180 BRUXELLES
Tel. : 02 / 374 31 95
Email : abd.diabete@diabete-abd.be
Visitez notre nouveau site internet
www.diabete-abd.be

CENTRE ESSO ARDENNES | **WARIN-CORNET**
 Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service

Ets WARIN sprl
 GRAIDE (station)
 Tel: 061/51.10.26

WARIN-CORNET
 BEAURAING
 Tel: 082/71.33.66

Votre expert chaleur

ESSO Mobil
 LUBRIFIANTS

• Service - Qualité - Quantité
 Mazout hiver garanti jusque -20°

• Paiements échelonnés:
 Vous répartissez votre budget chauffage sur
 12 mois sans frais ni intérêts

• Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS
 Notre Mazout à la pointe
 de la technologie
**ECONOMIE-SECURITE
 PROPRETE**

S.A.
IEGEOIS

ENTREPRISE ISO 9001

TRAVAUX DE VOIRIE
 TERRASSEMENTS
 CANALISATIONS
 • EGOUTS
 • DISTRIBUTION D'EAU
 AMENAGEMENT ABORDS
 ASPHALTAGE & PAVAGE
 LOCATION MATERIEL
 AVEC CHAUFFEUR

BURE
084/36 60 12
084/36 62 22

FINTRO

LIBERT
 s.p.r.l.
 Assureurs-Conseils
 Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
 Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

DELVENNE Frères
 Tailleur de pierre - Marbrier
 Pierres - marbres - granits
 pour le bâtiment - caveaux . monuments

Rue de bouges 49
 6927 RESTEIGNE
 Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be

Libin / Saint-Hubert / Tellin / Wellin

ETSHL
 Agence locale pour l'emploi asbl
 Entreprise Titres-Services
 de la Haute Lesse

Vous cherchez une aide ménagère?

Aide-Ménagère
Repassage à votre domicile

1 titre service par heure prestée
 7,50€ de l'heure
 et 5,25€ après déduction fiscale de 30%

084/36 73 47

ALE TELLIN
 rue de la Libération, 45
 6927 Tellin
anne.vanacker@tellin.be
www.etshl.be

TAGNON B.

MENUISERIE

Grand rue, 16
 6927 RESTEIGNE

Téléphone : 084/38 71 37
MOBILE : 0496/78 73 58
menuiserie.tagnon@skynet.be

Regifo
 EDITION

Ce bulletin est réalisé
 par la sprl Regifo Edition
 rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Tél.: 071/740 137 - Fax: 071/711 576
www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour
 leur collaboration à la parution de ce bimestriel.
 Nous nous excusons auprès de ceux qui
 n'auraient pas été contactés.
 Si vous souhaitez
 paraître dans le
 prochain numéro,
 contactez-nous !

**Votre conseiller en communication,
 Mr Roland Crosset
 se fera un plaisir de vous rencontrer.**
 Tél. 087 26 78 86 (le soir)